Les financements REGION et FEDER en Pays de la Loire :

des leviers pour l'acquisition et la mise à jour

12 septembre 2024





Des financements de la Région dans le cadre du programme

GÉOPAL Le portail géographique des Pays de la Loire

- Le but du programme GÉOPAL est de fédérer, en Pays de la Loire, les actions des acteurs publics dans le champ de l'information géographique dans le respect des initiatives de chacun et en cohérence avec les projets nationaux existants.
- Ce programme est inscrit au 3 derniers CPER avec trois objectifs principaux :
 - Accroître l'efficacité des structures productrices et utilisatrices d'information géographique en Pays de la Loire,
 - Développer la mutualisation et le partage des informations existantes entre ces structures,
 - Favoriser le développement de l'information géographique en Pays de la Loire et y participer activement par des actions ciblées.

Des financements de la Région dans le cadre du programme

GÉOPAL Le portail géographique des Pays de la Loire

HISTORIQUE: 3 périodes

- CPER 2007 2013, l'Etat et la Région mettent en commun des moyens pour lancer le programme : 6 M€ sur la période et 4 ETP.
- Mise en place de la plateforme de service <u>www.geopal.org</u>,
- Cofinancement de la 1ère image aérienne régionale (une première en France)
- Nombreux groupes de travails actifs (urbanisme, espaces verts, réseaux biodiversité, etc.)
- Etc.
- CPER 2014 2020, Baisse des moyens et retrait de l'Etat de l'animation du programme : 600 000 € sur toute la période et réduction à 1ETP.

Des financements de la Région dans le cadre du programme GÉOPAL Le portail géographique des Pays de la Loire

HISTORIQUE: 3 périodes

- **2018** : La Région décide de réinterroger les territoires sur le besoin ce qui débouche sur la nouvelle ambition de la Région sur le programme notamment pour soutenir la production de référentiels géographiques à très grande échelle sur le territoire régional.
- Depuis 2018 ce sont près d'1 M€ qui sont investis chaque année pour soutenir les territoires (cf. carte).

Période en cours :

CPER 2021 - 2027, la nouvelle ambition régionale se concrétise avec 3 M€ prévu en investissement sur la période notamment autours des projets Adresse, Référentiels Très Grande Echelle, LIDAR, 3D et jumeaux numériques.

Des financements de la Région dans le cadre du Programme GÉOPAL Le portail géographique des Pays de la Loire

INVESTISSEMENT Région PCRS 2019 - 2024

Année	Porteur de projet	Projet	Montant total	Taux	Montant	
	Forteur de projet	Fiojet	du projet	Région	AP	
2019	SIEML *	PCRS 49 (Image & vecteur)	4 461 339,00 €	20%	892 268,00 €	
	Géo Vendée *	PCRS 85 - Tranche 2 (Vecteur)	1 504 000,00 €	20%	300 800,00 €	
2020	L.A.Géodata	PCRS 44 Image	1 053 692,00 €	26%	273 959,92 €	
2021	Territoire Énergie Mayenne *	PCRS 53 - Tranche 1 Image	1 165 500,00 €	20%	233 100,00 €	
2021	Géo Vendée	PCRS 85 - Tranche 3 (Vecteur)	1 757 277,00 €	20%	351 455,40 €	
Total valorisé CPER 2014 - 2020						
2022	Territoire Énergie Mayenne **	PCRS 53 - Tranche 2 (Vecteur)	1 950 000,00 €	20%	390 000,00 €	
	Géo Vendée **	PCRS 85 Image	1 140 360,00 €	20%	228 072,00 €	
2024	Géo Vendée	PCRS 85 tranche 4 - Dernière tranche	1 709 018,00 €	20%	341 803,60 €	
2024	Territoire Énergie Loire Atlantiqu	PCRS 44 Image MAJ	896 753,00 €	20%	179 350,60 €	
Total contractualisé CPER 2021 - 2027						
TOTAL PCRS 2019 - 2024						

Financement FEDER

Dossier FEDER en cours d'instruction

Le FEDER

Les projets financés 2014-2020

Zone géographique	Projets	FEDER en €
Loire atlantique	PCRS de la CARENE	206 786, 25
Loire atlantique	PCRS de Nantes métropole	254 165, 68
Sarthe	PCRS de Le Mans Métropole	256 269, 52
Vendée	PCRS de la Vendée	251 913, 95
Maine et Loire	PCRS du Maine et Loire	600 000, 00
Mayenne	PCRS de la Mayenne	228 899, 70
	TOTAL	1 546 121, 15

Le programme régional FEDER 2021-27

Axe 1 Une région plus intelligente *** OP 1 FEDER	OS 1.1 R&D OS 1.2 Usages numériques OS 1.3 Compétitivité des PME	45% du FEDER hors AT 131, 76 M€	Axe 3 Une région plus sociale *** OP 4 FSE+	OS 4.1 Création / reprise d'entreprise OS 4.5 Orientation tout au long de la vie OS 4.6 Développement des compétences OS 4.7 Inclusion OS 4.9 Santé	100% du FSE+ hors AT 20, 1 M €
Axe 2 Une région plus verte *** OP 2 FEDER	OS 2.1 efficacité énergétique OS 2.2 énergies renouvelables OS 2.3 réseaux intelligents OS 2.4 prévention des risques OS 2.5 gestion de l'eau OS 2.6 économie circulaire OS 2.7 biodiversité OS 2.8 mobilité durable	41,3% du FEDER hors AT 99, 2 M€	Axe 4 Une région plus proche du citoyen *** OP 5 FEDER	OS 5.1 le développement territorial urbain OS 5.2 le développement territorial rural	13,7% du FEDER hors AT 40 M€

Objectif spécifique 1.2 Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics

3 actions	Enveloppe indicative
1.2.1 Soutien à la transition numérique des entreprises	4 à 5 M€
1.2.2 Renforcer les territoires intelligents	9 à 10 M€
1.2.3 Valoriser les données	4 à 5 M€
TOTAL OS 1.2	19,8 M€

1.2.3 Valoriser les données

Les actions éligibles:

Des projets innovants qui permettent le développement et l'accompagnement des usages dédiés au numérique pour :

- La valorisation des données (plateforme de services de données, etc.);
- La production efficiente et mutualisée de données géographiques, les services associés à fort impact territorial (plateformes et services web, passage au SIG à Très Grande Échelle, etc.).

1.2.3 Valoriser les données

Les critères de sélection:

- Démontrer le caractère structurant du projet sur le territoire et sa valeur ajoutée sur les publics ciblés (approche centrée utilisateurs) ainsi que la démarche mutualisée du projet (inscription dans une démarche partenariale, mutualisation d'outils, de ressources, de moyens...).
- L'interopérabilité de la solution mise en œuvre, notamment le moissonnage des métadonnées, ou à défaut, envisager les procédures permettant une diffusion des informations produites sur un des portails membres du réseau des plateformes GÉOPAL, ou encore directement sur le portail GÉOPAL.
- Respect les règles en vigueur en matière de protection et de sécurisation des données.

1.2.3 Valoriser les données

- Les dépenses éligibles : prestations intellectuelles, développement de logiciels, services, applications, numérisation de données, plateformes mutualisées d'échanges et de stockage de données, etc.
- Les bénéficiaires: Les établissements publics, les associations, les fondations, les sociétés d'économie mixte, les collectivités territoriales et leurs groupements, l'État, les établissements de l'enseignement supérieur et la recherche public et privés, les syndicats mixtes, les groupements d'intérêt public, les groupements d'intérêt économique, les organismes publics de recherche...
- ► Taux d'intervention FEDER: 20 à 50 % du coût total éligible
- Montant mini et maxi de l'aide FEDER: 50 000 € à 600 000 €

La programmation 2021-2027

1 projet programmé : la phase 2 du PCRS du département de la Mayenne - FEDER conventionné 600 000 €

▶ 1 projet en cours d'instruction : PCRS - Image du département de la Loire-Atlantique - FEDER sollicité 289 636 €

Le FEDER et les projets PCRS

- Une ressource supplémentaire importante (jusqu'à 600 000 € par projet)
- Des projets ambitieux (consommation de crédits FEDER)
- Une démarche partenariale/ des projets structurant sur le territoire
- Analyse de la commande publique
- Des projets pas encore audités par l'ANAFE

Coordonnées

 Région Pays de la Loire- Direction de la Transformation numérique - service pilotage et analyse des données du Territoire

Christophe NICOLE

christophe.nicole@paysdelaloire.fr

02.28.20.62.57

Région Pays de la Loire- Direction des politiques européennes -Service FEDER

Laetitia SAHRAOUI PENNUEN

laetitia.sahraoui-pennuen@paysdelaloire.fr

02.28.20.59.56